

Votre structure ou votre réseau est partenaire du DIE Médiation de l'architecture contemporaine.

Afin de former les stagiaires à votre savoir-faire spécifique, une immersion sous la forme d'une MSP - Mise en Situation Professionnelle - est inscrite dans le programme pédagogique du DIE. Il s'agit à la fois d'un temps d'observation et de production durant lequel vous associez l'apprenant à la conception et-ou à la réalisation d'une action de médiation propre à votre démarche.

Titulaires d'un niveau Licence *a minima* dans le domaine de l'architecture ou un domaine connexe (urbanisme, paysage, sociologie, sciences politiques, patrimoine, histoire de l'art, ...) avec une expérience professionnelle en lien avec le secteur de l'architecture, les stagiaires constituent un public en formation continue ou initiale, déjà acteurs de la médiation de l'architecture contemporaine ou se destinant à l'être. Ils sont susceptibles d'enrichir vos réflexions et projets et après cette séquence encadrée dans votre milieu de travail, de devenir de futurs partenaires ou collaborateurs.

Vous êtes susceptibles de répondre à cet appel si :

> vous avez un projet de médiation de l'architecture contemporaine identifié relevant de la sensibilisation, de l'éducation, du conseil, de la co-production ou de la concertation dont tout ou partie de la conception et-ou de la réalisation pourrait être confié à un stagiaire,

> un membre de votre structure qui a une expérience significative dans le champ de la médiation est intéressé par l'accompagnement et l'évaluation d'un ou plusieurs stagiaires en MSP.

Lors de la Journée de Table ronde -qui aura lieu à la rentrée universitaire- réunissant enseignants stagiaires et représentants des structures partenaires, 3 temps sont programmés :

1-la présentation de vos structures et de votre politique de médiation,

2-un débat autour des enjeux qui animent la médiation de l'architecture contemporaine,

3-la présentation de vos offres de MSP suivie d'un job dating faisant se rapprocher stagiaires et structures. A son issue, de concert avec l'équipe enseignante, vous sélectionnez les candidats que vous souhaitez retenir.

Sur une durée de 3 semaines minimum à programmer entre janvier et juin 2018, la MSP peut être organisée librement dans l'année de concert entre la structure accueillante et l'apprenant (3 semaines d'affilé, 3 fois une semaine, ...). En fonction des candidats, leur disponibilité variant, quelques stages longs peuvent être programmés. Par ailleurs et sous réserve d'éligibilité de notre nouvelle formation aux listes CNCP (nous sommes en attente de la réponse), il serait envisageable, en lieu et place d'une proposition de stage, d'accueillir un alternant (en contrat de professionnalisation) qui serait, lorsqu'il n'est pas en formation, chez l'employeur. Si vous êtes intéressé par cette modalité, faites-le nous savoir.

La MSP effectuée, les stagiaires produisent un rapport d'expérience évalué par le tuteur et l'équipe pédagogique du DIE.

Sont notamment attendus les éléments suivants dans vos offres de MSP :

- > Nature du projet
- > Type de médiation convoquée
- > Public ciblé par la production
- > Projet individuel ou de groupe (nombre de stagiaires par offre)
- > Objectifs visés
- > Durée et rythme de la MSP
- > Lieu et modalités de travail (*in situ*, à distance, ...)
- > Profil du tuteur
- > Moyens mis à disposition

...

Renseignement et envoi des offres -par courriel- au plus tard le 15 octobre 2017 auprès de :

**Caroline MAZEL**, Diplômée en architecture, Enseignant & chercheur, Coordinatrice pédagogique DIE  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux / Laboratoire Profession  
Architecture Ville Environnement / Centre Emile Durkheim UMR 5116 CNRS / Ecole doctorale SP2  
Université de Bordeaux II  
00.33.(0)6.81.38.57.38. / caroline.mazel@bordeaux.archi.fr